



BON DE RÉSERVATION GROUPE AQUATIQUE HAUTE SAISON 2026 (Juillet & Août)

IMPORTANT ! Document à renvoyer impérativement au service commercial pour confirmer votre réservation et bénéficier des Avantages Groupe

Composez votre sortie, on s'occupe de tout !

Qui êtes-vous ?

Nom du Groupe	Nom du Responsable	
Nom et portable du Responsable le jour J		
Adresse		
Code Postal	Ville	Pays
Tél	E-mail	
N° TVA intracommunautaire *	N° SIRET *	

* obligatoire si paiement sur facture

Je pré-réserve une sortie groupe au Vitam UCPA le : ... / ... / 2026 à ... h ...

Nombre total de personnes :

Personne à mobilité réduite : ...

Enfant de - 6 ans :

Enfant de 6 à 8 ans :

Enfant de 9 à 11 ans :

Enfant de 12 à 15 ans :

Enfant de 16 à 17 ans :

Accompagnateur :

Pour une organisation en toute sérénité :

Nos horaires pendant les vacances scolaires estivales : du lundi au vendredi de 10h à 20h30 et le weekend de 10h à 20h. L'évacuation des bassins se fait 15 minutes avant la fermeture.

Nous vous conseillons de consulter notre site internet pour les jours & horaires d'ouverture :

<https://ucpavitam.fr/fr/infos-pratiques/horaires>

Je réserve un vestiaire collectif.*

**Sous réserve de disponibilité. Nous nous réservons le droit d'attribuer les vestiaires collectifs selon la typologie du groupe.*

Pas de surprise à la caisse - Règlement :

Je réglerai sur place (*Paiement fractionné non accepté - aucune facture ne sera délivrée sur place*)

Je souhaite régler sur facture

Je retourne ce bon **complété, signé et daté** par mail à l'adresse servicecommercialvitam@ucpa.asso.fr

Je serai recontacté par le Vitam une semaine avant la date de la sortie pour les dernières modalités d'organisation.

Je complète et ramène le jour de ma venue **la fiche de déclaration de présence jointe à ce bon**

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente situées au verso.

Date :

Signature et cachet



BON DE RÉSERVATION GROUPE AQUATIQUE HAUTE SAISON 2026 (Juillet & Août)

IMPORTANT ! Document à renvoyer impérativement au service commercial pour confirmer votre réservation et bénéficier des Avantages Groupe

On veut juste buller - Formule aquatique 4h ou journée sans restauration

ACCÈS AQUATIQUE 4 HEURES	Tarif Groupe Dès 15 personnes	Tarif Famille Moins 15 personnes	Quantité	Total TTC
Espace Aquatique enfant 6 – 15 ans 4h	14.40 €	15.30 €		
Espace Aquatique enfant – 6 ans 4h	6.00 €	6.00 €		
Espace Aquatique adulte + 16 ans 4h	20.00 €	21.20 €		
Gratuité accompagnateur (1 gratuité toutes les 15 entrées payantes)				
TOTAL				

ACCÈS AQUATIQUE JOURNÉE	Tarif Groupe Dès 15 personnes	Tarif Famille Moins 15 personnes	Quantité	Total TTC
Espace Aquatique enfant 6 – 15 ans journée	16.80 €	17.80 €		
Espace Aquatique enfant – 6 ans journée	6.00 €	6.00 €		
Espace Aquatique adulte + 16 ans journée	23.20 €	24.60 €		
Gratuité accompagnateur (1 gratuité toutes les 15 entrées payantes)				
TOTAL				

Rappel important : Les pique-niques sont interdits dans l'enceinte de l'espace aquatique. Deux espaces de restauration sont à votre disposition pour vos repas et collations : le Vitam Café (côté intérieur) et l'Aquabar (côté extérieur). Merci de votre compréhension.

Pour toute question particulière, veuillez contacter le service commercial : servicecommercialvitam@ucpa.asso.fr

Trop gourmand – on fond pour la Formule goûter

FORMULE GOÛTER	Tarif Unitaire Dès 8 personnes	Quantité	Total TTC
1 Tropic 20cl + 1 Donut	4.50 €		
TOTAL			



BON DE RÉSERVATION GROUPE AQUATIQUE HAUTE SAISON 2026 (Juillet & Août)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le service commercial au **+33 450 84 66 58**

Conditions tarifaires:

Le tarif Groupe (-20% du prix public) s'applique pour un minimum de 15 entrées payantes (hors entrée enfant 3 - 5 ans) tous espaces confondus. Pour l'espace aquatique, une gratuité accompagnateur s'applique par tranche de 15 entrées payantes. Cette gratuité ne concerne que l'accès à l'espace aquatique et n'est pas valable pour toute autre prestation. **Si l'effectif du groupe est inférieur à 15 entrées payantes le jour de la venue, le tarif « famille » (-15% du prix public) sera appliqué et les gratuités ne seront pas accordées. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.**

Attention, si le bon de réservation n'a pas été renvoyé au service commercial au minimum 48h à l'avance, vous ne bénéficierez pas des avantages groupe (gratuité accompagnateurs, facture...)

Modalité de Réservation :

Toute réservation sera prise en compte **uniquement dès confirmation par UCPA Vitam de la réception de ce bon dûment complété et signé.** UCPA Vitam se réserve le droit de rectifier les éventuelles erreurs commises lors de la saisie du bon.

Toute réservation contenant des formules de restauration devra être envoyée au service commercial de l'UCPA Vitam, au minimum, 10 jours avant le jour de votre sortie. Toute modification des effectifs devra être connue, au minimum, 72 heures à l'avance. A défaut, la commande initiale sera facturée.

Conditions d'annulation :

L'annulation de la sortie groupe concernant les entrées simples n'entraîne aucun frais.

L'annulation de la sortie groupe concernant les formules restauration n'entraîne aucun frais **si elle est demandée au minimum 5 jours avant la date de la sortie.** Au-delà, le montant des prestations de restauration sera facturé.

Le jour de la visite :

Le responsable du groupe doit se présenter à l'accueil en remettant impérativement la fiche de déclaration de présence dûment complétée et imprimée. Les prestations définies lors de la réservation ne sont pas modifiables le jour de la venue.

Le groupe sera accueilli par un maître-nageur à l'entrée de l'espace aquatique pour un briefing sur les règles de sécurité à respecter.

L'accès aux espaces de loisirs de l'UCPA Vitam se fait selon le règlement intérieur en vigueur.

Rappel des obligations légales d'encadrement : **1 adulte pour 8 enfants de + 6 ans, 1 adulte pour 5 enfants de - de 6 ans. La surveillance des enfants incombe aux accompagnateurs d'être dans le bassin.**

La tenue de bain est obligatoire pour toute personne accédant à l'espace aquatique.

UCPA Vitam se réserve le droit de refuser le groupe si ces conditions ne sont pas réunies.

Règlement :

UCPA Vitam se réserve le droit d'accepter ou non un règlement différé de la prestation sur facture. Afin d'étudier une demande de ce type, UCPA Vitam demandera au responsable du groupe un n° de TVA intracommunautaire et/ou un n° de SIRET, une adresse de facturation et demandera au responsable de groupe d'amener le jour de la venue un mandat administratif, bon de commande, bon d'engagement de dépenses, ou tout autre document attestant la garantie du paiement.

Les paiements immédiats se font en totalité et en aucun cas fractionnés.

Pour les groupes qui n'auront pas renvoyé à temps leur bon de réservation, aucun paiement sur facture ne sera accepté. Le responsable du groupe se verra dans l'obligation de payer la prestation le jour de la visite, en espèces, chèque ou carte bancaire.

Date :

Signature et cachet